

Référence 9900.00.20FR01

Notice d'instruction

***Combiné de préparation de lit de semis  
« SB ... L »***





Lire et observer les conseils de sécurité!



# **POUR VOTRE SECURITE**



Cette annexe à la notice d'instruction comporte les règles générales d'utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu et les indications techniques de sécurité, que vous devez impérativement observer pour votre sécurité.

Ces règles et indications sont nombreuses, certaines indications ne concernent pas uniquement l'appareil livré. Le regroupement des indications vous rappellera néanmoins aux règles de sécurité souvent inconsciemment non respectées lors de l'utilisation quotidienne de machines et appareils.

## **1. Utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu**

L'appareil est fabriqué exclusivement pour un usage courant de travaux agricoles (utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu).

Tout autre usage est contre indiqué et est considéré comme non conforme à l'usage pour lequel l'appareil a été conçu. En cas de dommage, la responsabilité du constructeur ne peut être engagée, seule celle de l'utilisateur l'est.

Le respect des instructions d'utilisation, d'entretien et de maintenance prescrites par le constructeur fait partie intégrante de l'utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu.

L'appareil ne doit être utilisé, entretenu, et réparé que par des personnes averties et conscientes des impératifs et dangers d'utilisation. Veuillez également transmettre toutes les instructions relatives à la sécurité à d'autres utilisateurs.

Les mesures relatives à la prévention des accidents, la réglementation de la prévention agricole, les règles générales d'hygiène et de sécurité et la réglementation relative au Code de la Route sont à respecter.

Une modification de l'appareil propre à l'utilisateur dégage la responsabilité du constructeur pour les dommages subis par l'appareil, l'utilisateur, des tiers ou leurs biens.

## **2. Prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents**

- Avant chaque mise en service, vérifier les sécurités au transport et à l'utilisation de l'appareil et du tracteur.
- Observer les prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents!
- Les étiquettes d'avertissement et d'instructions fixées sur l'appareil donnent des indications importantes pour un travail sans accident, la sécurité de l'utilisateur en dépend!
- En empruntant les voies publiques, respecter la réglementation routière!
- Avant le début du travail se familiariser avec tous les dispositifs et éléments de commande et avec leurs fonctions. Durant le travail, il est trop tard!
- L'utilisateur doit porter des vêtements ajustés. Eviter tout vêtement trop ample.
- Tenir l'appareil propre pour éviter les risques d'incendie!
- Avant de démarrer et de mettre en marche, contrôler les abords immédiats (enfants). Faire attention à la visibilité suffisante!
- Le transport de personnes sur la machine durant le travail ou le trajet est absolument interdit!
- Atteler l'outil conformément aux prescriptions et sur un dispositif conforme aux normes!
- Faire particulièrement attention lors de l'attelage ou dételage de l'outil!
- A l'attelage et au dételage, mettre chaque dispositif de maintien à sa place! (position de sécurité)
- Mettre des masses d'équilibrage selon les prescriptions sur les points de fixation prévus!
- Respecter la charge à l'essieu maxi-permise, le poids total roulant et le gabarit de transport autorisé!
- Vérifier et monter les accessoires de transport, comme feux de signalisation et les protections!
- Les câbles de déverrouillage d'un attelage rapide doivent être lâches et ne doivent pas se déclencher d'eux-mêmes en position basse!
- Durant le déplacement ne jamais quitter le poste de conduite!
- La tenue de route, la capacité de direction et de freinage peuvent être influencées par la présence d'un outil porté ou tracté ou de masses. Donc faire attention à une capacité de direction et de freinage suffisante!
- En courbe prévoir la force centrifuge exercée par la position éloignée à l'arrière du centre de gravité de l'appareil!
- Ne mettre un appareil en fonction que quand tous les dispositifs de protection sont montés et en position de sécurité!
- Le stationnement dans la zone de travail de l'outil -zone dangereuse- est interdit!

- Ne pas stationner dans la zone balayée par l'outil en virant!
- Un bâti repliable hydrauliquement ne doit être manoeuvré que quand il n'y a personne dans la zone de débattement!
- Les parties commandées par une force étrangère (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement!
- Avant de quitter le tracteur, poser l'outil sur le sol, arrêter le moteur et enlever la clé de contact!
- Personne ne doit se tenir entre le tracteur et l'appareil sans mettre le frein de parc ou une cale aux roues pour éviter un roulement accidentel!
- Rabattre les bras du rouleau avant le transport et les bloquer!
- Bloquer les traceurs en position de transport!
- Les appareils tractés à des vitesses élevées, dont les outils sont entraînés par la terre peuvent présenter un danger lorsqu'on les relève en raison de l'inertie des masses en mouvement! S'approcher uniquement lorsqu'elles sont entièrement immobiles!
- Les bâti repliés et dispositifs de relevage sont à verrouiller au transport!

### **3. Outils portés**

- Avant l'attelage ou dételage de l'outil au relevage 3 points, mettre le levier de commande en position bloquée sur laquelle une levée ou descente accidentelle est exclue!
- La catégorie de l'axe d'attelage de l'outil doit correspondre à celle des rotules du relevage!
- Dans la zone des bras de relevage, il y a risque d'accident par écrasement ou cisaillement!
- Ne pas se tenir entre le tracteur et l'outil pour manoeuvrer la commande extérieure du relevage!
- En position de transport, faire attention au blocage latéral suffisant des bras du relevage!
- En transport sur route outil relevé, le levier de commande du relevage doit être bloqué contre une descente accidentelle!

### **4. Outils tractés**

- Immobiliser l'outil, contre un roulement imprévu!
- Respecter la charge maxi permise au crochet d'attelage ou aux bras de relevage.
- En attelage sur timon, faire attention à la mobilité au point d'attelage.

## **5. Transmission (seulement pour outils animés par prise de force)**

- N'utiliser qu'une transmission à cardan prévue par le constructeur!
- Les tubes protecteurs et cônes protecteurs de la transmission à cardans ainsi que le protecteur de la prise de force également côté appareil, doivent être présents et être en bon état.
- Veiller au recouvrement prescrit des tubes en position de transport ou de travail!
- Le montage et démontage de la transmission à cardans doit uniquement être effectué lorsque la prise de force n'est pas enclenchée, le moteur arrêté et la clé de contact retirée!
- Veiller au bon montage et à la sécurité de la transmission à cardan!
- Entraver la rotation des tubes protecteurs en fixant la chaînette!
- Avant d'embrayer la prise de force s'assurer que le régime choisi corresponde bien à celui maxi permis pour l'appareil!
- En utilisant la prise de force de la transmission des roues, faire attention, son régime est dépendant de la vitesse et en marche arrière, il y a inversion du sens de rotation!
- Avant d'embrayer la prise de force s'assurer que personne ne se trouve dans la zone dangereuse de l'appareil!
- Ne jamais embrayer la prise de force moteur arrêté!
- Durant le travail avec la prise de force, personne ne doit se tenir dans la zone de la prise de force ou de la transmission à cardans!
- Débrayer toujours la prise de force quand la transmission fait un trop grand angle et quand elle n'est pas utilisée!
- Aussitôt l'arrêt, attention à la rotation due à l'inertie! Durant ce temps ne pas s'approcher de l'appareil. Ne le faire que quand il est vraiment immobile!
- Ne nettoyer, graisser et régler l'appareil entraîné par la prise de force ou la transmission à cardans, que lorsque la prise de force est débrayée le moteur arrêté et la clé de contact retirée!
- Poser la transmission débranchée sur le support prévu à cet effet!
- Après démontage de la transmission, remettre le capuchon protecteur sur le prise de force!
- En cas de dégât, effectuer de suite les réparations que s'imposent, avant de réutiliser l'appareil!



## **6. Installation hydraulique**

- L'installation hydraulique est sous haute pression!
- Lors du branchement de vérins ou moteurs hydrauliques, veiller à la conformité des raccordements des tuyaux!
- Lors du branchement des tuyaux sur le tracteur, veiller à ce que les circuits hydrauliques du tracteur et de l'appareil soient sans pression!
- Repérer les embouts et les prises avec différentes couleurs pour éviter des mauvais raccordements! (par inversion des raccordements, inversion des fonctions, par ex.: lever au lieu de baisser.)  
Danger d'accidents!
- Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques et les changer en cas de dégâts ou usure. Les flexibles de remplacement doivent répondre aux exigences techniques du constructeur!
- Pour la recherche de fuites, utiliser un moyen de détection conforme à cause des risques de blessures!
- Le fluide hydraulique sortant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser la peau et provoquer de graves blessures! En cas de blessures, se rendre immédiatement chez un médecin! Risque d'infection!
- Avant de travailler sur l'installation, faire reposer l'appareil sur le sol, la mettre hors pression et arrêter le moteur!

## **7. Freins et pneumatiques**

- Avant chaque trajet, vérifier le fonctionnement des freins!
- Les systèmes de freinage sont à faire vérifier à fond régulièrement!
- Les réglages et les réparations sur l'installation de freinage ne doivent être fait qu'en atelier spécialisé ou par un service de vérification agréé! N'utiliser que du liquide de freinage conforme aux spécifications et effectuer son remplacement selon spécifications!
- Lors de travaux sur les pneumatiques, veiller à poser l'appareil sur un dispositif de soutien efficace, l'appareil doit également être bloqué en translation pour éviter sa mise en mouvement par roulement (dispositif de calage).
- Le montage de pneumatiques demande une connaissance suffisante et des outils appropriés!
- Les travaux de réparation sur les pneumatiques ou les roues ne doivent être réalisés que par des professionnels et avec des outils de montage appropriés!
- Vérifier régulièrement la pression des pneus! Respecter la pression de gonflage prescrite!

## **8. Entretien**

- Ne procéder aux travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage ainsi qu'à la suppression des pannes que prise de force débrayée, moteur arrêté et clé de contact enlevée!
- Vérifier régulièrement le serrage des vis et écrous et les resserrer éventuellement!
- Attention si des travaux d'entretien doivent être effectués sur un appareil relevé, celui-ci doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien, évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil!
- En cas de remplacement d'éléments de travail muni d'un tranchant, utiliser un outillage approprié et mettre des gants de protection!
- Respecter la réglementation concernant les huiles, graisses et filtres usagés!
- Avant de travailler sur l'installation électrique, couper l'alimentation du courant!
- En cas de soudure électrique sur le tracteur ou sur l'appareil attelé, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie!
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences techniques minimales définies par le constructeur! Ces conditions sont requises en utilisant des pièces d'origine du constructeur!
- Le remplissage des „boules d'azote“ est à effectuer uniquement avec de l'azote destiné à cet effet! Risque d'explosion!

## **9. Semoirs en lignes mécaniques**

- Durant l'essai de débit, veiller aux endroits dangereux du fait de pièces en rotation et en oscillation!
- N'utiliser les passerelles que pour le remplissage, le transport de personnes sur le semoir durant le travail ou le trajet est interdit!
- Pour le transport sur route, démonter les disques et les supports des marqueurs de pré-émergence/levées!
- Respecter les consignes du fabricant pour le remplissage de la trémie!
- Verrouiller les traceurs en position de transport!
- Ne pas mettre de pièces étrangères dans la trémie - également en le rangeant l'arbre agitateur tourne!
- Respecter la quantité de remplissage autorisée!



## Notice d'instruction

---

### **Combiné de préparation de lit de semence et de semis « SB 4500 L, 6000 L, 7500 L et 9000 L »**

Avant la mise en service de la Combiné de préparation de lit de semis, veuillez lire attentivement et respecter les présentes instructions de service, ainsi que les consignes de sécurité (« Pour votre sécurité »).

Le conducteur de la machine devra avoir reçu des instructions concernant son utilisation, sa maintenance et les mesures de sécurité à prendre, et être informé des dangers encourus. Transmettez également toutes les consignes de sécurité aux autres utilisateurs.

Les consignes spécifiques de prévention des accidents, ainsi que toutes les autres règles généralement reconnues concernant la technique de sécurité, la médecine du travail, ainsi que les règles du code de la route devront être respectées.

Respectez les « Signaux d'avertissement » !  
Les indications accompagnées de ce signal dans les présentes instructions, ainsi que les panneaux d'avertissement figurant sur l'outil sont destinés à vous avertir des dangers !



(Voir explications des panneaux d'avertissement dans l'annexe « Symboles des pictogrammes »).

#### **Perte de la garantie**

Le combiné de préparation de lit de semis est conçue uniquement pour l'usage agricole habituel. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme à l'affectation et le fabricant décline toute responsabilité concernant les dommages qui en résulteraient.

Un usage de la machine conforme à son affectation inclut également le respect des prescriptions de service, de maintenance et d'entretien, par exemple la limitation des kW / ch, ainsi que l'utilisation exclusive de pièces détachées d'origine.

L'utilisation d'autres accessoires ou pièces (pièces d'usure ou de rechange ) n'ayant pas reçu l'approbation de la société RABEWERK entraînera l'annulation de toutes les garanties.

Le fabricant est déchargé de toute responsabilité en ce qui concerne les dommages inhérents à des réparations ou modifications effectuées sur l'engin par l'utilisateur.

Les réclamations éventuelles intervenant lors de la livraison (dégâts de transport, intégralité de la livraison) devront être signalées immédiatement sous forme écrite.

Les droits à la garantie, les conditions à respecter pour jouir du droit à la garantie et les cas d'exclusion de responsabilité sont mentionnés dans nos conditions générales de livraison.

## Données techniques

(Modifications sans préavis)

Cat.II (4,5 m) ou Cat.III (6 et 9 m),

Largeur de transport 3 m (repliage hydraulique).

Modèle	Largeur de travail env. cm	Eléments de herse	poids env. kg	Tracteur jusqu'à kW (CV)
SB 4500 L	450	3	1634	100 (135)
SB 6000 L	600	4	1854	133 (180)
SB 7500 L	750	5	2754	147 (200)
SB 9000 L	900	6	3352	178 (240)

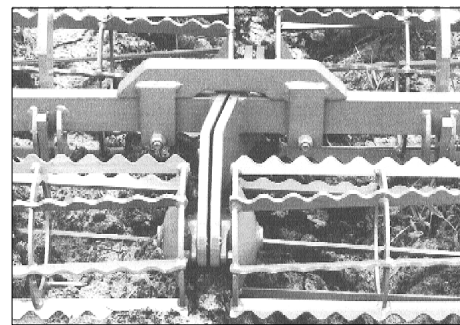
## Equipement standard

Repliage hydraulique – double effet,  
tôle de nivellement avec crampons,  
rototrherses tandem montés sur roulements à billes  
– à l'avant 330 Ø, à l'arrière 270 mm Ø  
– sur 6 et 9 m les rototrherses du milieu sont bridées  
(1/1),

Éléments de herse avec 5-rangées de dents flexibles Super -S- ou 4 rangées de dents flexibles ou de dents flexibles droites.

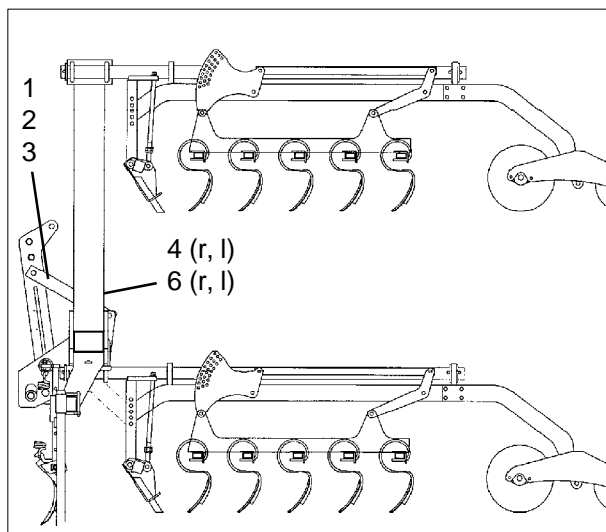
## Suppléments pour accessoires

Effaceurs de traces à sécurité à boulon (36 kg) ou à sécurité automatique à ressort (56 kg),  
Kit d'éclairage avec plaques de signalisation.



1

L'indication (13/1) signifie fig.13, repère 1.



2

## Signaux d'avertissement (Pictogrammes)

Les signaux d'avertissement sont destinés à attirer l'attention sur des zones éventuellement dangereuses et à assurer la sécurité de toutes les personnes ayant « à faire » avec la charrue.

Pour l'explication de ces signaux d'avertissement, reportez-vous à l'annexe « Explication des symboles des pictogrammes » ; pour leur positionnement, voir fig. 1 (3, etc. = numéro d'ordre dans « Explication »).

Remplacez les signaux d'avertissements manquants. Vous pouvez les commander en pièces détachées auprès de la société RABE.



### Consignes de sécurité

Les zones de l'attelage trois-points, du repliage, des articulations d'outils et du relevage hydraulique présentent des risques d'accident par écrasement ou cisaillement !

Placer de dispositif de relevage hydraulique du tracteur sur "Réglage de positionnement" avant tout attelage ou dételage!

Avant toute mise en service, contrôler la fiabilité de fonctionnement et l'aptitude à la mise en circulation du tracteur et de l'outil : l'utilisateur est responsable de la « Sécurité » !



Veiller à une stabilité suffisante de la direction ; placer des poids en conséquence à l'avant, sur le tracteur !

Il est interdit de monter et de se faire transporter sur le combiné, ainsi que de séjourner dans les abords dangereux (zone de départ).

Avant toute opération de commande (repliage / dépliage), ainsi qu'au démarrage, veiller à ce que personne ne se trouve aux abords de l'outil !

La fin de course des segments de rouleaux ou des disques, lorsque l'outil a été relevé à grande vitesse, est dangereuse ; n'approcher des rouleaux ou des disques qu'après leur immobilisation complète !



Verrouiller les distributeurs du système hydraulique du tracteur pendant le transport, afin d'éviter une commande involontaire !

Avant de quitter le tracteur, abaisser l'outil, arrêter le moteur et retirer la clé de contact !

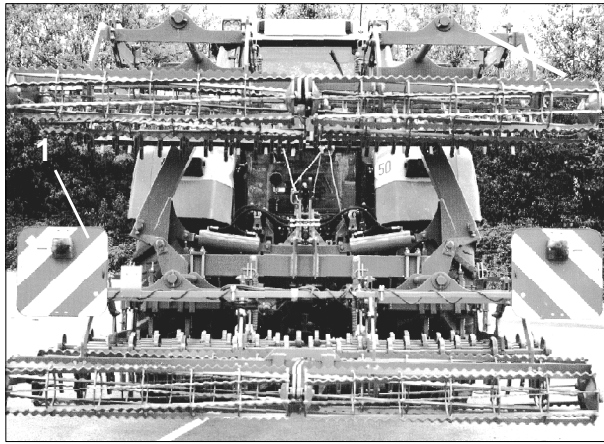
N'effectuer des réglages ou toute autre opération sur l'outil que s'il a été abaissé !

En cas de forte pente (sillons à l'horizontale), tenir compte du centre de gravité de l'outil lors du repliage et du transport.

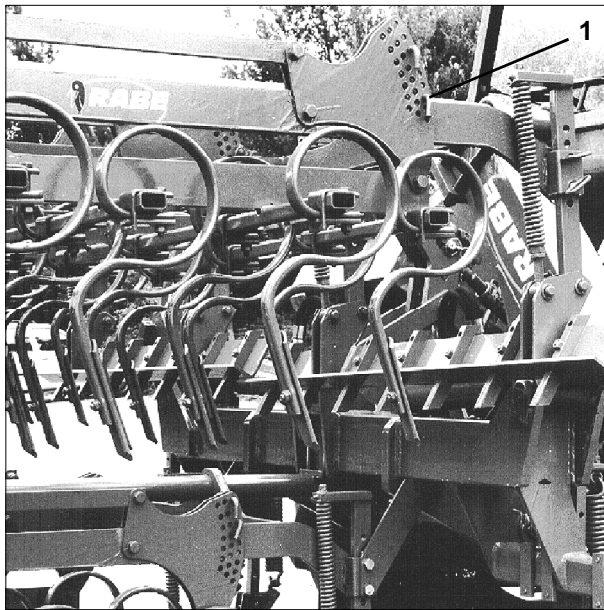


Ne pas replier ni déplier l'outil lorsqu'il est dételé !

Avant la première utilisation – et à la suite d'une longue immobilisation – contrôler le serrage de toutes les vis, vérifier le graissage de tous les paliers et l'étanchéité du système hydraulique !



3



4



5

## Attelage

Veiller à ce que les dimensions de raccordement soient identiques (Cat. : tracteur / outil).

Régler les barres inférieures à la même hauteur.

Raccorder la barre d'attelage.

Bloquer correctement le dispositif d'attelage (attelage trois-points).

Dans le cas de l'outil attelé, placer la barre du 3<sup>e</sup> point de façon à ce qu'au travail, elle se relève en direction de l'outil.

Raccorder les flexibles hydrauliques : double effet – 2 raccords – veiller à procéder à un raccord correct.

Fonction : « Levage » – Repliage (Relever)

« Appui / Abaissement » – Dépliage (Abaisser)

Relever les béquilles (9/1).



Vérifier que l'outil replié ou déplié ne cogne nulle part – qu'il n'entre pas en collision, par exemple, avec une lunette arrière ouverte !

## Position de transport

Relever un peu l'outil pour le replier et le déplier.

Dans le cas de l' « **Outil 4,5 m** », ne pas procéder au repliage avec des éléments de herse réglés très profond, placer auparavant les deux éléments extérieurs « plus à plat » – goupille 4/1 (inutile pour les éléments à dents flexibles).

Dans le cas de l' « **Outil 9 m** », déplacer les crochets de verrouillage (5/1) pour le verrouillage automatique

– s'assurer d'un encliquetage correct,

placer l'effaceur de traces sur la plus petite largeur d'outil,

tenir compte de la hauteur de transport

– **supérieure à 4 m.**

Installer le dispositif d'éclairage et les panneaux de signalisation (Equipement complémentaire).

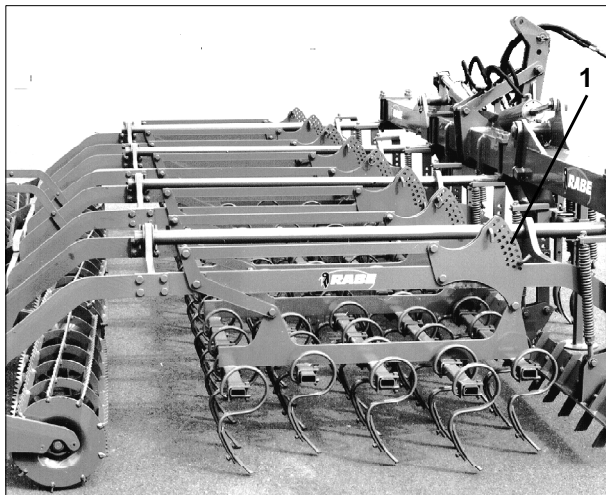
Bloquer les bras inférieures du tracteur sur les côtés.

Bloquer les distributeurs du tracteur contre toute manoeuvre non intentionnelle.

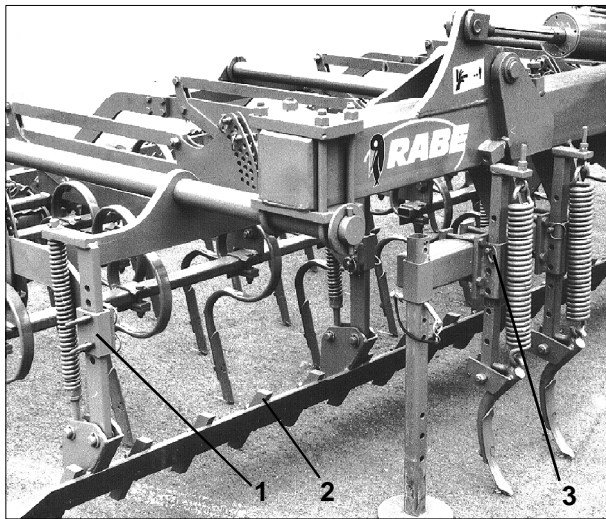
Respecter les consignes de transport de la page 7 !

## Passage en position de travail

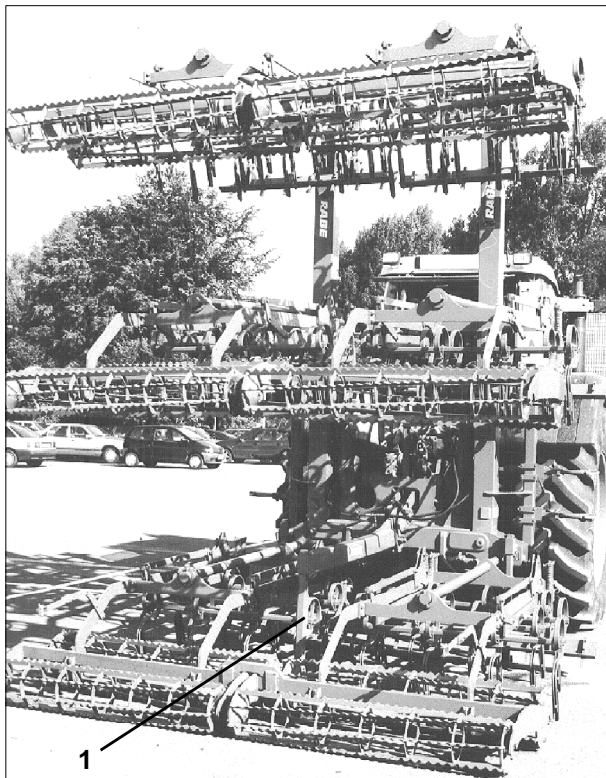
Déplier les parties latérales ; dans le cas de l' « **Outil 9 m** », exercer auparavant une courte pression sur « Repliage » et débloquent le verrouillage (5/1).



6



7



8

## Utilisation

Pendant le travail, ne pas prendre de virages étroits – et ne procéder à une « marche arrière » que si l'outil est relevé.

Bras inférieures du tracteur à débattement latéral libre, limiter le débattement latéral en cas de terrain en pente.

Placer le bâti de l'outil à l'horizontale – en jouant sur la longueur de la barre du 3<sup>e</sup> point.

Faire avancer le combiné en « Position flottante », la position de la barre du 3<sup>e</sup> point aura alors une influence sur la pression du rouleau.

... barre du 3<sup>e</sup> point remontant fortement vers l'outil = pression moins forte du rouleau

... barre du 3<sup>e</sup> point remontant légèrement vers l'outil = pression plus forte du rouleau.

**Profondeur de travail de la herse :** à sélectionner avec la goupille dans les barres à trous (6/1) – même réglage pour toutes les dents.

**Lame niveleuse :** la lame niveleuse égalise et « éclate » les grosses mottes – elle est conduite indépendamment de la profondeur de travail de la herse ;

... adapter la hauteur au point (7/1) (ne pas pousser une butte de terre devant soi),

... les dents peuvent être réglées individuellement (7/2).

**Effaceur de traces :** (rigide ou monté sur ressorts) – l'adapter à la largeur de la voie. La profondeur de travail peut être réglée par goupilles – ne pas régler les effaceurs trop profond.

Les socs des effaceurs sont réversibles.

Dispositif de sécurité en cas d'effaceurs de traces rigides : goupille fendue 8 x 50 mm.

Relever entièrement les effaceurs de l' « Outil 9 m » pour le transport.

## Dételage / Remisage

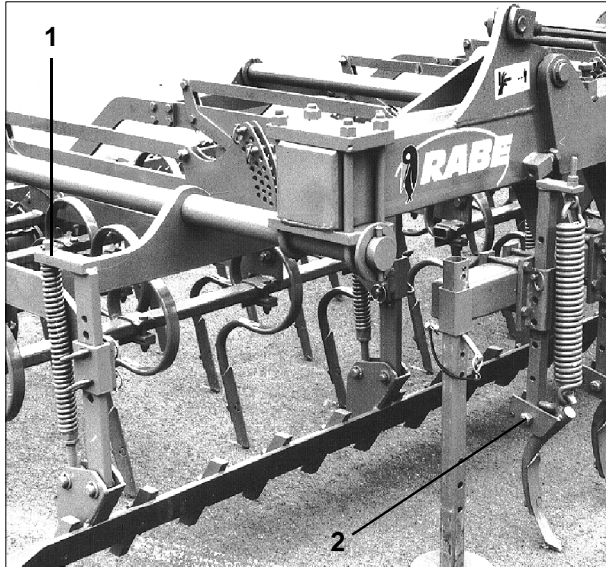
L'outil peut être remis à l'état déplié ou replié (avec blocage pour transport) – sur le ou les rouleaux et sur les béquilles (9/1), sur le "9 m" également les béquilles à l'arrière (8/1).

Veiller à une stabilité suffisante !

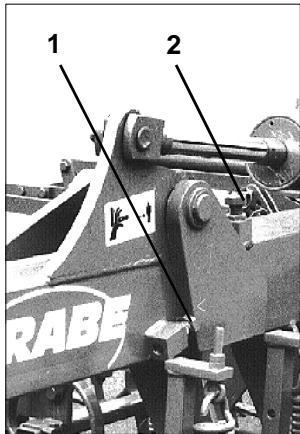
Protéger le raccord hydraulique des impuretés.



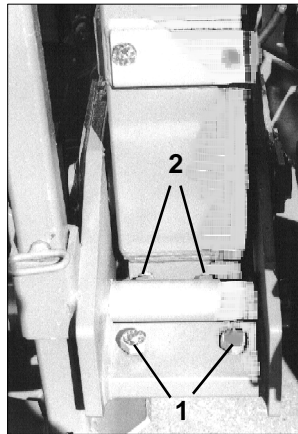
9



10



11



12

## Maintenance

Pendant les travaux effectués sur l'outil attelée, arrêter le moteur et retirer la clé de contact !

Ne pas travailler sur un outil relevé !

Si l'outil doit obligatoirement être relevé, le bloquer afin d'éviter un abaissement involontaire !

Avant d'effectuer des travaux sur le système hydraulique, abaisser l'outil déplié et mettre le dispositif hors pression!

Éliminer l'huile en respectant les prescriptions en vigueur ! (huile hydraulique à base d'huile minérale).

Après la première utilisation (env. 8 h), resserrer toutes les vis ; plus tard contrôler leur serrage à intervalles réguliers. Graisser à intervalles réguliers les supports articulés du bâti et les paliers des rouleaux (graisse tous usages à base de lithium),

graisser **tous les jours** les guidages à tiges de la pression de la lame niveleuse (10/1) et les effaceurs de traces montés sur ressorts (10/2).

Veiller au maintien de la mobilité des articulations.

Resserrer éventuellement les vis des butées : bâtis latéraux parallèles à la partie médiane (11/1 ou 12/1) et repliés (11/2 ou 12/2).

Contrôler à intervalles réguliers les conduites flexibles du système hydraulique et, en cas d'endommagement ou de fragilisation, procéder à leur remplacement (voir liste des pièces de rechange). Les tuyaux flexibles font l'objet d'un vieillissement naturel, la durée de leur utilisation ne devra pas dépasser de 5 à 6 ans.

Lors d'un nettoyage au jet d'eau (particulièrement à haute pression), ne pas diriger le jet directement sur les paliers.

Lorsque l'engin est remisé, protéger tous les outils à l'aide d'un produit anticorrosion et les tiges de piston à l'aide d'une graisse sans acide.

Réparer les défauts de peinture.

Retourner en temps utile les socs usés ou les échanger.

**(Utiliser des pièces de rechange d'origine).**





## Attention / Transport

Placer l'outil en « Position de transport », contrôler qu'il est bien prêt au transport.

Bloquer latéralement les bras de relevage.

Il est interdit de transporter des personnes sur l'outil et de séjourner dans la zone dangereuse.

Adapter la vitesse de transport aux conditions de la circulation routière et de la voirie rurale.

Attention dans les virages, croisements et embranchements !

### Vitesse maximum autorisée : 25 km/h.

La vitesse maximale de circulation autorisée en France est de 25 km/h pour les ensembles composés d'un tracteur et d'une machine tractée ou semiportée, d'un tracteur et d'un outil porté dont la largeur dépasse 2,55 m ainsi que d'un tracteur circulant hors gabarit du fait d'une monte de pneus larges.

Respecter le centre de gravité de l'outil sur les terrains en pente et dans les virages.

Respecter les règles de la loi relative à la réception et à l'homologation des véhicules automobiles (loi française), selon lesquelles l'utilisateur est responsable de la sécurité sur route du tracteur et de l'outil, lors des déplacements sur la voie publique.

Les outils de travail ne devront pas gêner la conduite de l'attelage. Du fait de la présence d'un outil attelé, on ne devra pas dépasser les charges autorisées sur essieux du tracteur, le poids total autorisé en charge et la capacité de charge des pneus (dépendant de la vitesse et de la pression de gonflage). Pour assurer la stabilité de direction, la charge du pont avant devra être au moins égale à 20 % du poids à vide du véhicule.

La largeur de transport maximum autorisée est de 2,55 m. Une autorisation exceptionnelle sera nécessaire pour les engins dépassant cette largeur.

Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R 54 à R 58 du Code de la Route.

Vous devez donc pour la circulation sur route, équiper votre appareil ou combinaison d'un dispositif de signalisation. Les dispositifs d'éclairage (par ex. barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,55 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptrés ronds blancs à l'avant et des catadioptrés ronds rouges à l'arrière.

L'ensemble attelé ne doit pas dépasser une longueur hors-tout de 18 m.

Nous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec la machine ou les appareils combinés. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.

Les appareils de grandes largeurs peuvent être transportés par l'intermédiaire de chariots de transport.





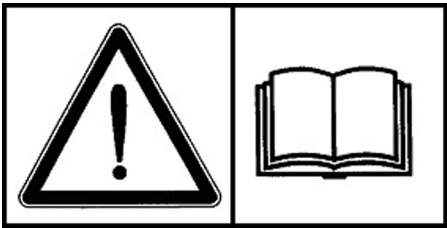

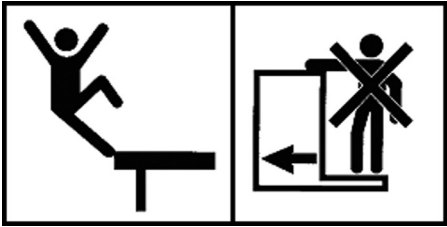


# Explication des signaux d'avertissement (pictogrammes)

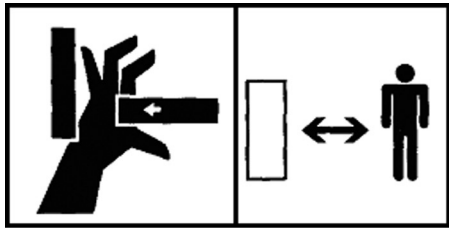
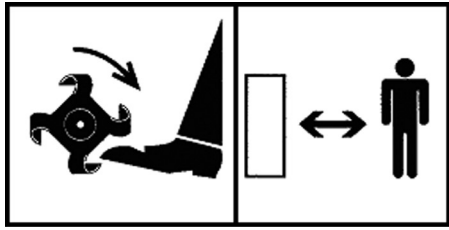
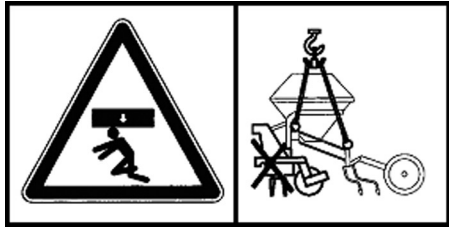
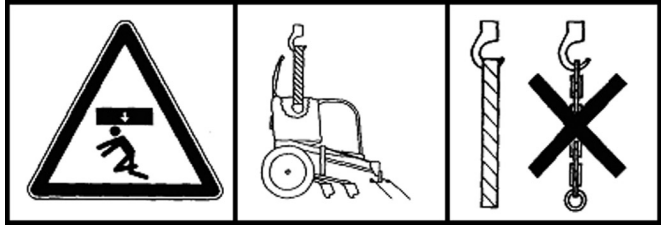


Les pictogrammes signalent des endroits éventuellement dangereux, ils donnent des consignes pour assurer un fonctionnement sans danger de la machine.

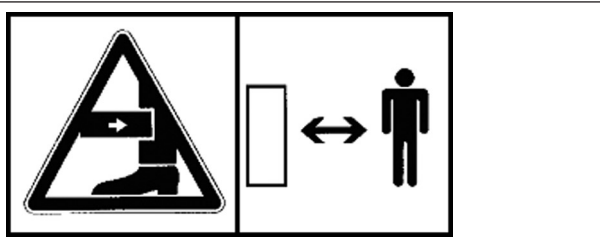
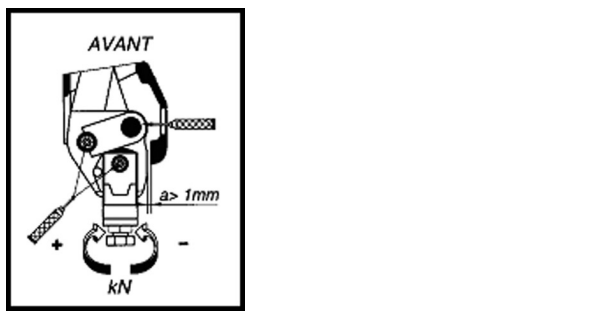
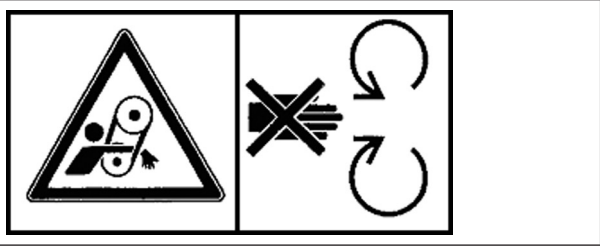
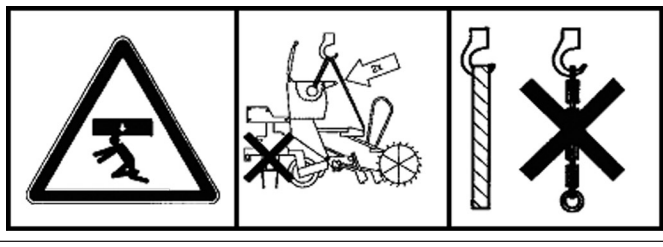
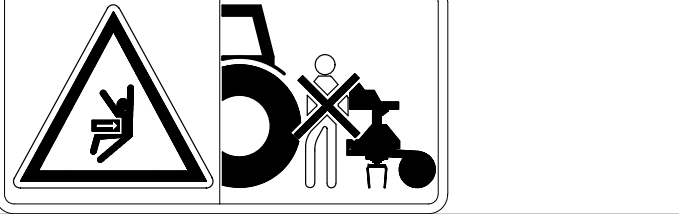
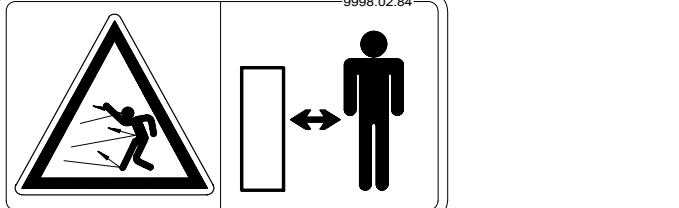
Les pictogrammes font partie intégrante de la machine.

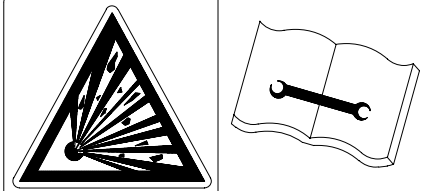
Veiller à ce qu'ils soient toujours visibles (propres) et à les remplacer s'ils sont endommagés (ils peuvent être commandés avec le n° de l'illustration de Rabe).

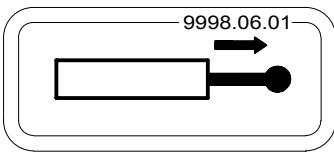
## Référence

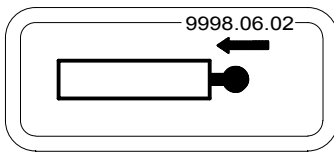
	Figure	
9998.02.59		<p>1</p> <p>Avant mise en route, lire attentivement la notice d'instruction. Respecter les consignes de transport, de sécurité et de montage.</p>
9998.02.73		<p>2</p> <p>Resserrer toutes les vis après la mise en service; puis régulièrement. Certaines vis sont serrées à des couples bien définis – voir notice d'instruction ou liste de pièces. Utiliser une clé dynamométrique.</p>
9998.02.56		<p>3</p> <p>Le transport de personnes sur la machine pendant le travail ou le trajet est absolument interdit. Ne monter sur la passerelle que si le semoir est attelé à un tracteur à l'arrêt ou déposer selon les consignes sur ces béquilles.</p>
9998.02.53		<p>4</p> <p>Extensions repliables. Rester à distance. Ne pas stationner dans la zone de dépliage. Au dépliage vérifier la place disponible.</p>
9998.02.52		<p>5</p> <p>La charrue se retourne et se déporte. Rester à distance. Ne pas stationner dans la zone de débattement.</p>

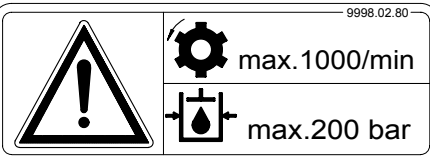
6 9998.02.61		Risques de coincement. Rester à distance.
7 9998.02.55		Outils animés. Rester à distance. Ne pas passer au-delà des protections. Couper le moteur avant toute intervention sur l'outil.
8 9998.02.57		Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Soulever le "TurboDrill" par les anneaux d'ancrage. Ne jamais soulever par ces anneaux d'ancrage, le semoir avec la herse.
9 9998.02.12		Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Soulever le "Multidrill" avec une sangle en non une chaîne, accrochée dans la paroi centrale de la trémie.
10 9998.02.11		Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Fixer la chaîne à l'anneau de levage du "Multidrill A" après avoir désaccouplé la herse. Il est interdit de relever les deux outils combinés.
11 9998.02.63		Points d'ancrage. Ne pas stationner sous la charge.

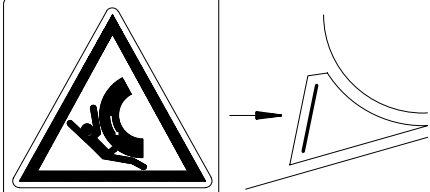
<p>12</p> <p>9998.02.60</p>		<p>Risque de choc aux pieds avec pièces pouvant être subitement déportées ou projetées. Rester à distance.</p>
<p>13</p> <p>9998.02.58</p>		<p>Graisser la sécurité au niveau des points repérés par une pompe à graisse. Augmentation de la force de déclenchement de la sécurité par rotation de la vis (RN) vers la gauche (!). Réduction par rotation vers la droite. L'écartement a ne doit pas passer sous 1 mm. Attention: Ressort sous tension. Ne jamais démonter soi-même la sécurité. Danger de mort !</p>
<p>14</p> <p>9998.02.64</p>		<p>Ne jamais ouvrir ou retirer la protection lorsque l'entraînement est en marche. Garder les mains à distance.</p>
<p>15</p> <p>9998.02.10</p>		<p>Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Utiliser des sangles à fixer aux anneau de levage et dans les perçages des parois internes de trémie de „Multi ME(L)-A“. Il est interdit de relever les deux outils combinés.</p>
<p>16</p> <p>9998.02.81</p>		<p>Danger d'écrasement ! Ne pas se tenir entre le tracteur et la machine ! Aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et la machine au moment de l'attelage de l'outil combiné ! Ne pas s'avancer entre le tracteur et la machine pour actionner la commande extérieure.</p>
<p>17</p> <p>9998.02.84</p>		<p>Danger d'éjection de corps étrangers ! Faire évacuer les personnes de la zone dangereuse!</p>

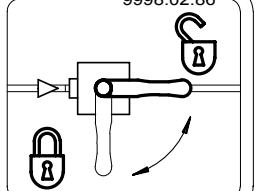
<b>18</b> 9998.02.85		L'accumulateur de pression est sous pression. Suivre uniquement les instructions figurant dans le manuel technique pour procéder au démontage et aux réparations.
-------------------------	---	---

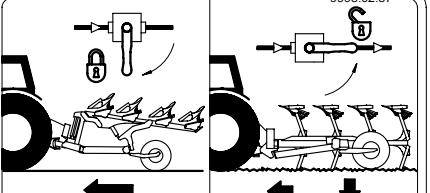
<b>19</b> 9998.06.01		Sens du flux d'huile : départ : « Lever »
-------------------------	---	---

<b>20</b> 9998.06.02		Sens du flux d'huile : retour « Descendre » ou « Réservoir »
-------------------------	---	--

<b>21</b> 9998.02.80		La pression de service du système hydraulique ne doit pas dépasser 200 bars!  La fréquence de rotation de la prise de force ne doit pas dépasser 1000/min!
-------------------------	--	--

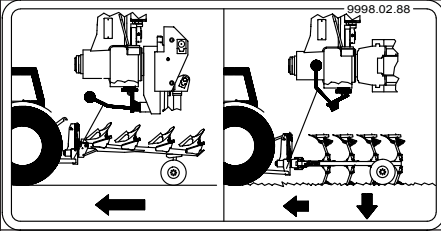
<b>22</b> 9998.02.83		Avant le dételage ou l'immobilisation, bloquer la machine avec une cale pour éviter qu'elle ne roule involontairement.
-------------------------	---	--

<b>23</b> 9998.02.86		Robinet sur Débit et Fermé.
-------------------------	---	-----------------------------

<b>24</b> 9998.02.87		Pour le transport sur route, placer le robinet en position fermée, pendant le travail, ouvrir le robinet d'arrêt.
-------------------------	---	---

25

9998.02.88



Blocage pour le transport sur route sur la roue combinée.

Déverrouiller le blocage pour l'utilisation sur champ.







## Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

**Rabe Agri GmbH**

---

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

---

déclarons ci-après que

Combiné de préparation de lit de semence et de semis **SB**

---

est conforme aux dispositions de la Directive „Machines“

Directive 89/392/CEE  
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

---

Pour la mise en œuvre appropriée des exigences énoncées dans les directives européennes en matière de sécurité et de santé, la ou les normes et/ou la ou les spécifications techniques suivantes ont été utilisées:

EN 292-1 et EN 292-2

---

Bad Essen

24.5.06

*S. Egerland-Rau*

Stephanie Egerland-Rau,  
Direction

(français)